



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

PV N° 25 DU SAMEDI 12/02/2022

PV CDA du 07 Février 2022

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tel : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Vérifications rapports : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

Lorsque vous avez une information concernant votre rencontre (inversion du match, ou non déroulement de la rencontre).
Merci de faire suivre l'information à votre désignateur au cas où une modification d'arbitre est faite

INFO ARBITRES

Des cartes d'arbitrage sont arrivées au district. Elles sont à votre disposition à la commission des arbitres.

LIVRAISON MAILLOTS D'ÉCHAUFFEMENT

Les maillots d'échauffement sont arrivés. Les personnes ayant commandées un maillot sont priées de venir les chercher au District de la Loire sur les créneaux horaires ci-dessous :

Les Lundis entre 17h et 21h
Les vendredis entre 17h et 19h

La somme d'ue est de 5€ un règlement par chèque UNIQUEMENT, le paiement en espèce ne sera pas accepté.

A L'ATTENTION DE TOUS LES ARBITRES MAJEURS

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres MAJEURS et seniors) qu'ils doivent fournir **OBLIGATOIREMENT** **une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).

Nous allons bientôt arriver à l'échéance de ce délai (30 juin 2022).

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais.
Sachez que passer **le délai du 30 juin 2022** en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club) tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen.

La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison.

RAPPEL: l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre sans aucune notion de limite de validité. Si vous l'avez déjà fourni vous n'êtes pas concernés par ce rappel.

PAS D'ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE pour les jeunes arbitres MINEURS.

Comptant sur la prise en considération de ce rappel IMPORTANT.

Pascal REBAUD
Président CDA Loire



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-73

INFO IMPORTANTE **CONCERNANT LE DEROULEMENT DE LA RENCONTRE EN PERIODE HIVERNALE**

Par temps hivernal, Messieurs les arbitres, contrôleurs, et observateurs, vous êtes priés de vous renseigner auprès des clubs de la tenue de la rencontre, avant de vous déplacer.
Aviser vos désignateurs en cas de match remis en dernière minute.

COVID

EN ATTENTE DES NOUVELLES CONSIGNES FEDERALES SUR L'APPLICATION DES MODALITES DU PASS VACCINAL.

Les clubs sont tenus d'informer impérativement M. BARSOTTI (référant COVID) du DLF au 06/74/09/64/01.

Avant d'entreprendre toutes démarches sportives et administratives concernant le report des rencontres en lien avec le COVID.

COURRIERS

F.C St Charles la Vigilante : Lu noté.

O.C. Ondaine : Lu noté forfait de l'équipe Critérium D2 Poule B.

M. Mathlouti Makram : Lu noté justificatif pour absence à la rencontre du 5/02/2022.

Sorbiers la Talaudière : Lu noté

INDISPONIBILITES

M. MOULEYRE Benjamin : Lu noté indispo jusqu'au 31 Mars 2022.

PETIT RAPPEL **POUR LES INDISPONIBILITES**

Devant certains dysfonctionnements la CDA rappelle aux arbitres que toutes les indisponibilités doivent être obligatoirement saisies sur votre compte MYFFF.

Une indisponibilité envoyée par mail, par courrier, ne peut rester qu'informelle. Elle doit être accompagnée de la saisie sur MYFFF.
Une absence à un match résultant d'une indisponibilité non saisie informatiquement équivaldra à une « absence injustifiée » avec application du barème du règlement intérieur.

En cas de problème pour la saisie d'une indisponibilité veuillez-vous rapprocher de votre désignateur.

IMPAYES

M. Charroin Hugo : Dossier traité.

ACCOMPAGNEMENTS **NOUVEAUX ARBITRES**

La CDA informe les arbitres seniors (D1, D2 voir autres catégories sur la base du volontariat) que suite à la FIA (Formation Initiale Arbitre) d'Octobre 2021, les accompagnements des nouveaux arbitres vont commencer très prochainement.

Lorsque vous serez désigné, votre désignation apparaîtra dans le champ « OBSERVATEUR » mais c'est bien d'un accompagnement conseil qu'il s'agira.

Pensez à poser vos indisponibilités en conséquence de ces éventualités, les matchs se déroulant le dimanche matin.

MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS - **SAMEDI 12 FEVRIER 2022**

FOOT LOISIR :

L'ETRAT LA TOUR / VILLARS - MICOL Ghislain au lieu de MATHLOUTI M.